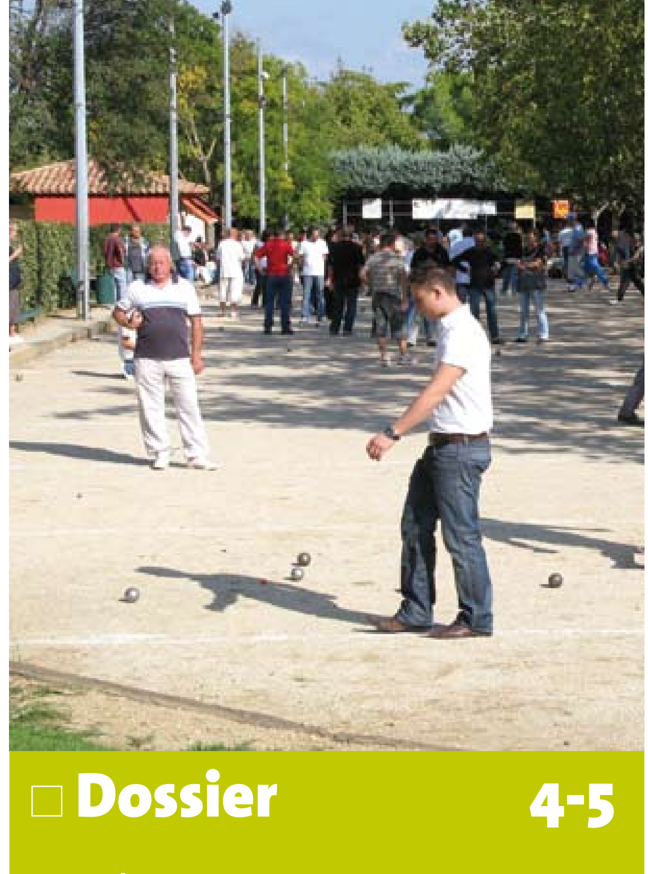


LE MAG DU Puy
SAINTE-RÉPARADE
N°3
Mai-Juin 2009
AGIR AU QUOTIDIEN
Préserver
notre environnement
ÇA BOUGE AU PUY
Sport, culture et festivités
DOSSIER
Quels investissements
pour notre commune en 2009 ?
Ville du Puy
Sainte-Réparade

SOMMAIRE



Horaires de la Mairie

Accueil / Etat Civil

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Mercredi de 8h30 à 12h
fermée l'après midi
(mais accueil téléphonique opérationnel)
• Samedi de 9h à 12h

Contact
Tél. : 04 42 61 82 36
contact@mairie-lepuysaintereparade.fr

Service Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et uniquement sur rendez-vous l'après-midi

Police Municipale

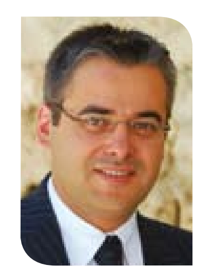
• Du lundi au vendredi de 8h à 18h
• Samedi de 8h à 12h
Tél. : 04 42 61 82 90

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence

en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06 68 48 51 49

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Anne-Claire Frieh
Photos : Mairie du Puy-Sainte-Réparade
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 410 778 674 000 37
Imprimé sur papier recyclé Cyclus



Vous êtes nombreux à nous remercier pour le contenu et la qualité de ce magazine, qui vous permet, chaque trimestre, de mieux comprendre les aménagements et réalisations en cours ou à venir sur la commune et de vous informer sur la vie du village.

Ce troisième numéro s'inscrit pleinement dans notre objectif de transparence et notre souci d'information car y sont détaillés les investissements que nous avons souhaité réaliser pour l'année 2009.

Investir pour **notre village**



Notre action au quotidien est animée par la volonté d'améliorer la qualité de vie de tous nos concitoyens.

Dans cet objectif, nous avons instauré de nombreux rendez-vous culturels, sportifs, pédagogiques ou festifs, en partenariat avec les remarquables associations locales, dans une quête constante de qualité, de diversité, d'accès pour tous, tout en continuant à maîtriser les dépenses.

L'élaboration d'un avenir réfléchi et responsable dépend de la volonté de tous, non seulement à l'échelle du Puy mais, plus largement, en ce qui concerne les modes de vie et les habitudes de consommation de chacun. Cette responsabilité oriente les projets pour le village, par le choix de nouveaux matériaux, par la sensibilisation du public, par une vigilance au regard des projets d'urbanisation, par une mobilisation contre des projets néfastes pour le patrimoine (opposition au tracé LGV via le Val de Durance, refus du coupage du vin rosé…).

Améliorer la qualité de vie au Puy **tout en préparant un futur pérenne**

Nous espérons et comptons sur votre adhésion à cette démarche essentielle pour notre présent et le futur de nos enfants, qui ne sera efficace que si elle devient l'affaire de tous.

Nous restons à votre entière disposition, loin de tout sectarisme, avec pour seul objectif le bien-être de tous dans notre commune.

Bien à vous

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparade

Ecole, associations et Municipalité de concert pour la journée du Parcours d'activités en famille

Quels **investissements** pour le village **en 2009 ?**

Le budget primitif de la commune présenté par le Maire Jean-David CIOT, a été adopté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 30 mars dernier (voir page 13). Il établit clairement les priorités d'investissements sur notre territoire pour cette année, et met en lumière une meilleure gestion des dépenses, une optimisation des recettes et une politique financière prospective et responsable.

Pas d'augmentation d'impôts en 2009

Guidé par la rigueur, ce nouveau budget se caractérise par la recherche d'économies en poursuivant la baisse des dépenses de fonctionnement et la mise en concurrence systématique des prestataires auxquels recourt la commune. Il doit aussi composer avec la diminution des dotations de l'Etat et la volonté de la nouvelle équipe municipale de ne pas augmenter les impôts locaux.

Il n'en demeure pas moins que 1,7 million d'euros seront consacrés à des investissements urgents et essentiels pour rénover et maintenir en bon état les infrastructures et les équipements, ainsi que pour construire l'avenir de manière pérenne.

Grâce à un excédent de fonctionnement dégagé en 2008, à la maîtrise des dépenses et à l'optimisation des aides obtenues auprès de nos partenaires, la planification de nombreux travaux peut être appréhendée de manière plus réaliste et dans un élan d'optimisme, laisser envisager que l'immense retard accumulé pourra être ratrappé en quelques années. ■

10% d'économie sur les dépenses de gestion courante en 2008

Priorité aux écoles...

Les trois écoles de la commune sont concernées par un plan de rénovation, suivi de près par Gilbert ARMENGAUD, Adjoint délégué aux affaires scolaires.

Avec la création d'une 14e classe à l'école élémentaire de la Quiho, la Municipalité a décidé l'acquisition d'équipements et de mobilier spécifiques et la relocalisation de la bibliothèque de l'école dont les locaux vont être affectés à cette classe.

Au sein de la maternelle Arc-en-ciel, un programme nécessaire de rénovation des classes démarre sous peu et s'échelonnera sur plusieurs années.



Création d'une **14e classe** à l'école élémentaire de la Quiho

Enfin, à Saint Canadet, la réfection de la cour et du préau est à l'ordre du jour. Les toilettes extérieures seront réaménagées, et l'escalier tant attendu menant à l'espace sportif et ludique attenant à l'école devrait enfin être bâti. ■

Une classe supplémentaire à créer à La Quilho



Favoriser l'accès direct des élèves de St Canadet à l'aire de jeux

Une remise à niveau des équipements sportifs



Fortement dégradés, les gymnases et locaux destinés à la pratique sportive sur la commune bénéficient cette année de lourdes interventions, en particulier sur l'électricité non conforme depuis plusieurs années. Rémi DI MARIA, Conseiller municipal délégué au sport, veille au déroulement de ces travaux afin que tous les sportifs du Puy s'exercent dans les meilleures conditions. Le troisième court de tennis et le siège du boulodrome seront également rénovés. ■



Réfection du chemin des Arnajons

Un entretien durable de la voirie rurale

Les importants travaux réalisés ces dernières semaines sur les 25 kilomètres de chemins ruraux et voiries avaient pour but de pallier au plus vite la détérioration de ces voies.

200 000 euros, c'est le montant consacré en 2009 à la réfection de la voirie dans le village et dans les hameaux, notamment sur la voirie communale fortement dégradée depuis de nombreuses années.

De la Cride à Saint Canadet, du centre du village à La Taillade et aux Goirands, a été constaté un manque d'entretien régulier, qui a malheureusement eu de lourdes conséquences lors des épisodes pluvieux et neigeux de cet hiver. La nouvelle Municipalité ne pouvait pas laisser ces voies en l'état. Malgré l'effort consenti pour dégager une enveloppe budgétaire importante en 2009, il a tout de même fallu faire de lourds arbitrages, tant les besoins étaient vastes. Le Maire Jean-David CIOT a clairement affiché sa détermination à rétablir une démarche pérenne visant à rénover puis maintenir en bon état les chemins. Un plan d'entretien pluriannuel est désormais engagé, conduit notamment par Jean-Claude NICOLAOU, Premier Adjoint délégué aux travaux et Michel REYRE, Adjoint à l'urbanisme.

Le village compte
90 kilomètres
de chemins et voies communales



La dernière phase de ces travaux pour cette année est aussi consacrée au nettoyage des fossés, non curés depuis plusieurs années, afin de permettre aux eaux pluviales de pouvoir être de nouveau évacuées correctement sans endommager les routes et les chemins. ■

la technique **du bi-couche**

Moins onéreux que l'enrobé et doté d'une bonne durée de vie, le bi-couche est un revêtement de chaussée constitué par deux couches de gravillons et d'une émulsion de bitume. Sa pose ne nécessite pas le passage de rouleau ; après un temps de séchage d'environ une semaine, l'excédent de graviers remonté à la surface est éliminé. C'est la technique utilisée pour une partie des travaux en cours.

Et aussi

>> **La Maison des associations** devrait bénéficier de travaux conséquents de rénovation intérieure.

>> **Réaménagement de la sortie de la place Louis Philibert.**

>> **Un petit parking aux Goirands** sera aménagé d'ici la fin de l'année.

>> **Le parc des chaudières des bâtiments communaux** doit être renouvelé, ce qui sera l'occasion d'acquérir des équipements plus économes en énergie.

>> **Les infrastructures des réseaux** s'avèrent souvent vétustes et exigent aussi des travaux de rénovation (conduits et châteaux d'eau par exemple).

>> D'importantes réparations seront effectuées sur **la station d'épuration de Saint Canadet** suite aux contentieux avec le constructeur de l'installation.

>> **Les investissements fonciers de la commune** pour 2009 concernent l'achat d'un terrain jouxtant la placette en face de l'hôtel de ville, destiné à des aménagements dans le centre du village, ainsi que l'acquisition de la partie du Canal de Marseille située sur le territoire du Puy et des terrains pour la nouvelle station d'épuration et le collège.

Renforcer l'accompagnement social

Structurer le Bureau Municipal pour l'Emploi, mieux équiper le Centre Communal d'Action Sociale, persévérer dans l'accompagnement individualisé, favoriser la création de logements sociaux de qualité, soutenir les initiatives pour les enfants et les jeunes du Puy ; tous ces projets en cours sont inscrits dans les priorités d'investissement de la commune pour cette année. ■

Un espace public à repenser grâce à l'acquisition d'un terrain situé à côté du monument aux morts.



Du nouveau dans la collecte sélective des déchets

Dans le cadre du renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers, la Communauté du Pays d'Aix, qui a la compétence exclusive de cette mission, a décidé d'en modifier certains dispositifs.

L'objectif est de permettre de mieux trier les déchets et de mieux protéger l'environnement. Tandis que les tournées de collecte sélective sont optimisées, la quantité d'emballages et de journaux recueillie augmente, les nouveaux bacs offrant une capacité de stockage plus grande. Le verre collecté en apport volontaire est, quant à lui, de meilleure qualité et n'a plus besoin d'être vérifié et conditionné au centre de tri.

Plus de **1 000 containers** à roulettes individuels grande capacité **distribués** et **10 colonnes supplémentaires de tri du verre** à venir sur la commune

La réorganisation du ramassage est entrée en application le 25 mai dernier sur la Commune. Au préalable, les administré concernés ont reçu de la CPA un courrier d'information sur les nouvelles modalités, puis leur ont été distribués les nouveaux équipements. Les foyers jusqu'ici munis de caissettes bleues (1) ont reçu des containers roulants à couvercle jaune (2), de plus grande contenance, qui acceptent les emballages et journaux. Des sacs de pré-collecte du verre ont été fournis, puisque ce dernier doit être rassemblé séparément, et déposé dans les colonnes de tri du verre (bacs verts), dont le nombre va être augmenté, sur demande de la Municipalité et des riverains (10 de plus seront installées au cours de l'été).

Les containers individuels sont collectés selon un calendrier remis à tous les usagers. Les résidences et lotissements dotés de bacs collectifs de tri n'utilisent plus de bacs à couvercle vert, puisque le verre doit être apporté dans les colonnes de tri. Enfin, les habitants de centre-ville qui apportaient déjà leurs emballages et papiers aux conteneurs, conserveront leurs habitudes avec les bacs jaunes.

Des **ajustements nécessaires** lors de la mise en place de cette **nouvelle organisation**

La phase de mise en place de ces dispositions donne lieu à des adaptations dans certains quartiers. Le Municipalité suit de près les ajustements nécessaires et a entamé des discussions avec la CPA et l'entreprise prestataire à ce sujet, afin que ce service public puisse être rendu dans les meilleures conditions et que le volume de tri s'améliore. De plus, une information complémentaire devrait être assurée par les agents de la CPA auprès des administrés, notamment ceux rencontrant des difficultés dans l'application de ces nouvelles dispositions. ■

Pour plus de renseignements : appelez les services de la CPA au 0 810 00 31 10 ou 0 800 005 011.

(1) Les caissettes peuvent être conservées par les foyers mais ne seront plus ramassées
(2) Bacs de 140 litres pour les familles de moins de 4 personnes ou de 240 litres pour celles de 5 personnes ou plus.

Adoptez "la propre attitude"

Stop au dépôt sauvage d'objets encombrants : pour tous vos objets encombrants, il existe un **service gratuit de ramassage** assuré par la CPA. Il suffit d'appeler le **04 90 09 26 70** pour réserver la collecte et en préciser le lieu. Le ramassage a lieu **tous les troisièmes lundis de chaque mois.** 228 interventions ont eu lieu sur la commune en 2008.

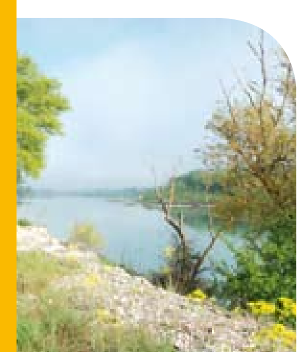
N'oubliez pas également que la déchetterie située en bord de Durance, chemin d'Arles, est ouverte du lundi au samedi de 9h à midi et de 14h à 17h, ainsi que le dimanche matin de 9h à midi.



Pour que ces images disparaissent de notre quotidien…

Préservons la Durance

Patrimoine naturel exceptionnel, la rivière de la Durance et ses abords subissent de nombreuses altérations dues à des actes d'incivisme, de malveillance ou de négligence. Or ce site est classé dans de nombreux guides touristiques pour la qualité de sa flore et de sa faune, notamment des oiseaux. Il représente un espace naturel sur notre territoire que nous devons entretenir et valoriser. C'est d'ailleurs au cœur des préocupations de la nouvelle Municipalité qui a mis en place un groupe de travail extra municipal, animé par Bernard CHABALIER, Conseiller municipal délégué à l'environnement. L'objectif est de parvenir à sauvegarder ce site avec tous les acteurs.



Les usagers habituels des lieux s'avèrent particulièrement soucieux de préserver l'environnement ; pêcheurs, chasseurs, amateurs de canoë-kayak et randonneurs procèdent à des nettoyages ponctuels et réguliers. Une vaste opération de propreté sur les bords de la rivière a lieu chaque année, à l'initiative des pêcheurs, qui permet de récolter des tonnes de détritus, carcasses de voiture etc. Cette année elle a mobilisé une trentaine de personnes bénévoles au Puy, dont des jeunes du village. ■

>> les membres de la commission extra municipale sur l'aménagement des rives de la Durance et du Canal de Marseille

Les élus : Jean-David CIOT (Maire), Jean-Claude NICOLAOU (1er Adjoint délégué aux travaux), Michel REYRE (Adjoint délégué à l'urbanisme), Sergine SAÏZ (Adjointe déléguée au développement économique), Philippe FOLIOT (Adjoint délégué au développement durable), Bernard CHABALIER (Conseiller municipal délégué à l'environnement), Rémi DI MARIA (Conseiller municipal délégué aux sports), Patricia BORRICAND (Conseillère municipale de l'opposition), Claude AUBERT (Conseiller municipal de l'opposition), Henri BRINGUIER (Conseiller municipal de l'opposition).

Les personnalités de la société civile : Pierre ABONEM, Thierry ARNAL, Jean-Claude AUDIBERT, Jean-Bernard AVAGNINA, Patrick BOUISSON, Pierre BOYER, Jacques DAVID, Bernard DESFOSSES, Vincent DUPRAT, Danièle GARNENKO, Patrick GAUTIER, Alain GONZALES, Hubert LAFONT, Philippe LALAUZE, Richard LION, David MOUTTET, Jean-Louis PIN, Robert PRESSARD, Jean-Marie RAFFALLI, Pierre RAVEL, Jean-Mathieu VIGOUROUX, Stéphane WEITMANN.



Des espaces verts repensés, plus économes

Les espaces verts de la Commune, ainsi que s'y était engagé la Municipalité, ont été pourvus de plus d'espèces vivaces, et de plantations locales adaptées au caractère rural du Puy et au climat, donc moins gourmandes en eau. Respecter l'authenticité du village tout en assurant des économies certaines, tel est le challenge de ces mises en valeur de nos espaces verts. ■

Composteurs : mode d'emploi

>> Plus de 140 foyers puéchens ont passé commande auprès de la CPA pour un bac à compost. Ils pourront les retirer les 15 et 16 juin sur la commune au Mille Club.

Voici donc quelques premiers petits conseils…

Ce que l'on peut y mettre :

- Déchets à dominante carbone : tiges dures coupées, écorces, infusettes, marcs et filtres de café, coquilles d'œuf, fruits et légumes abîmés, feuilles mortes, essuie-tout et serviettes en papier, cendres de bois, sciure et copeaux
- Déchets à dominante azote : tonte de pelouse, épluchures de fruits et légumes (sauf agrumes), mauvaises herbes non grainées, fleurs fanées, pain rassis…

A éviter : gros branchages, petits os, arrêtes de poisson et débris de viande, coques de noix et noisettes, noyaux, trognons de chou.

A proscrire : coquillages, croûtes de fromage, médicaments, mauvaises herbes grainées et plantes malades, terre, cailloux, sable, gravats, verre, métal.



Composteur en bois, pour les jardins de plus de 500m²

A noter : Les demandes de composteurs déposées depuis fin mars seront prises en compte pour 2010.

brèves

>> Plan canicule : Faites-vous recenser pour votre sécurité.

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes fragiles, mission conduite par Brigitte PANICHI, Adjointe déléguée aux affaires sociales, le plan canicule vient d'être mis en place. Si vous avez plus de 65 ans, ou plus de 60 ans reconnu(e) inapte au travail, si vous êtes adulte handicapé(e), en invalidité ; prenez contact avec le Centre Communal d'Action Sociale afin d'être inscrit sur le registre tenu à jour en mairie (La gestion de ce registre est destinée aux seules fins de communication à Monsieur le Préfet dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental). Ou, si vous l'avez reçu, renvoyez le formulaire qui vous a été adressé au mois de mai.

Informations au CCAS : 04 42 61 89 72 (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17, fermé le mercredi après-midi).

Numéro vert Plan Canicule accessible gratuitement à partir du 1er juin jusqu'au 31 août : 0 800 06 66 66.

Pensez-y : s'il fait trop chaud cet été à votre domicile, rendez-vous au Foyer des Cigales climatisé, rue Quilho Pas de 9h à 18h (Tel : 04 42 61 90 69).

>> Ecologie, des aides de la CPA et de la Région :

- La Communauté du Pays d'Aix octroie des aides financières aux particuliers s'équipant d'un chauffe-eau solaire (350 €), d'un système combiné chauffe-eau/chauffage (500 €), d'une chaudière (1500 €) ou d'un poêle à bois (250 à 500 €) à plaquettes ou granulés de bois.
- La Région PACA récompensera les 22 meilleurs projets ou réalisations exemplaires en matière d'économies d'énergie, conduits par des PME ou associations dans le cadre du Prix Agir pour l'énergie du futur. Le dossier de candidature est en téléchargement sur le site : **www.regionpaca.fr.**

>> Chutes de tension électrique :

En cas de défaut d'alimentation, après avoir vérifié au préalable l'installation de l'alimentation électrique à votre domicile, n'hésitez pas à contacter par écrit les services EDF Particuliers (EDF service Clients, 13617 Aix-en-Provence cedex 1) - ou ceux de votre opérateur - pour transmettre votre réclamation. Des techniciens viendront sur place pour un diagnostic donnant lieu, le cas échéant, à la programmation de travaux.

>> Cambriolages : soyez vigilant.

Si vous quittez votre domicile pour quelques jours, vous pouvez le signaler à la Police municipale qui effectuera des passages réguliers chez vous lors de ses patrouilles habituelles. Pour bénéficier de cette Opération Tranquillité Vacances, vous devez remplir un formulaire au poste de Police municipale en mairie le matin de 8h30 à 12h.

N'hésitez pas à téléphoner à la Police municipale (04 42 61 82 90) ou à la Gendarmerie (04 42 54 25 70) si vous êtes témoin d'un délit.

>> Limitation d'accès aux massifs forestiers cet été.

Renseignez-vous sur la situation du jour au : **0811 20 13 13**


Tenue de rigueur pour honorer Saint Patrick


Le groupe celtique Skyroad


Le Maire entouré des organisateurs, Muriel WEITMANN Adjointe aux fêtes et cérémonies et Jaques FRENET, Président du Comité des Fêtes du Puy.

Quand Le Puy célèbre **la Saint Patrick**

Un vent de dépaysement a soufflé Samedi 14 mars au Puy, avec cette soirée originale déclinée d'après la traditionnelle célébration du Saint Patron de l'Irlande. Organisée par *Le Comité des Fêtes*, la Municipalité et *Promotion musique*, la fête a rassemblé cent quarante personnes que le groupe Skyroad a initiées à la danse irlandaise. Bravo à ceux qui sont arrivés chapeautés de vert et aux enfants qui ont tenu le rythme! Dans une décoration réjouissante de circonstance, les générations se sont mélangées avec bonheur jusque très tard dans la nuit. ■

Et aussi

>> Le traditionnel aïoli

Le 25 février, mercredi des Cendres, l'"aiet" est roi au Puy-Sainte-Réparade. Dans les bars, mais aussi au Foyer des Cigales et dans la salle des fêtes avec *La Respelido*, les amateurs de ce plat provençal étaient nombreux.

Les nouveaux Chevaliers de l'Aiet nommés ce jour-là :
- Noëlle HERMITE,
- Simone THERIC,
- Marc BENITA,
- et le Maire Jean-David CIOT.


Rien de tel qu'on bon aïoli pour rester en forme ! (Foyer des Cigales)


L'aïoli de La Respelido est chaque année l'occasion d'un cérémonial des chevaliers de l'Aiet

>> Le vide grenier

Malgré une pluie incessante, une soixantaine de courageux exposants sont restés aux abords du Boulodrome dimanche 29 mars, pour le plaisir des chineurs toujours curieux.

>> La braderie de Printemps

Désormais traditionnelle au Puy, la braderie du CCAS, de la Croix Rouge et du Secours Catholique organisée au profit de l'aide aux familles défavorisées, a accueilli les 4 et 5 avril un public dense en quête de bonnes affaires.

Le renouveau des thés dansants



A l'occasion du Lundi de Pâques, et pour fêter l'arrivée du Printemps, la Municipalité a souhaité faire honneur aux danseurs. La piste n'a pas désempli de l'après-midi. Près de cent cinquante personnes étaient réunies pour cette fête très réussie, mêlant Puéchens et habitants des communes alentours qui s'étaient manifestement bien passé le mot... L'orchestre Sam & Pat a séduit l'assemblée avec son répertoire entraînant. Certains connaisseurs étaient même venus avec les chaussures adéquates réservées aux bals et thés dansants ! Face aux compliments entendus à l'issue de cet après-midi, l'équipe organisatrice a été priée de réitérer l'expérience régulièrement. ■

Retrouvez toutes les animations culturelles, festives et sportives du village dans l'ACTU et sur www.si-lepuy.fr

Les Rendez-Vous Culturels du Puy


Le Duo Vis à Vies le 6 février sur la scène de la salle des fêtes.

» Lors d'un spectacle-concert vivifiant, intitulé "**Récréation**", le duo artistique Vis à Vies a porté son public au travers d'un bouquet de chansons impertinentes. Sur des compositions originales de Gérard DAHAN, la séduisante voix de Myriam DAUPS et son jeu de scène drôle et enlevé ont marqué le Rendez-Vous Culturel de février.



» Nostalgie assurée avec le **concert en hommage aux grands Beatles** qui s'est déroulé dans la salle des fêtes. Cette soirée du 27 mars était chaleureuse et a fait le bonheur des fans du groupe mythique des années 60 et 70.



» Retour à la musique classique avec le **Rendez-Vous Culturel du mois d'avril qui a rempli l'église de Saint Canadet** samedi 18 mai en fin d'après-midi, y compris d'enfants auxquels les musiciens ont expliqué le fonctionnement d'un Quatuor et de leurs instruments. L'auditoire a pu entendre le superbe Quintette à deux violoncelles de Schubert après un Quatuor à cordes de Brahms et une étonnante œuvre de Webern de 5 minutes qui a permis de se familiariser avec la musique classique plus contemporaine.

Et aussi

» Le Printemps du Théâtre :
le festival d'auteurs amateurs mis en scène les 20, 21 et 22 mars par *Les Feux de la Scène* a séduit plus de 500 personnes, venues dans la salle des fêtes partager l'humour et le talent de huit compagnies bien inspirées et assister aux deux soirées de gala avec la dernière création interactive de l'association. Chapeau bas à Henri TESSANDORI et Christian BIZON, auteurs de la compagnie des *Feux de la Scène*, qui ont remporté respectivement le masque d'or et le masque d'argent.



Les prochains Rendez-Vous...

De la musique classique à la variété, du théâtre à la danse, la programmation des Rendez-Vous Culturels du Puy orchestrée par Maryvonne PESTRE, Conseillère municipale déléguée à la culture, vous invite à des (re)découvertes artistiques. La Municipalité, qui souhaite que le plus grand nombre puisse s'ouvrir à ces univers, a récemment **diminué les tarifs d'entrée**, et permis aux enfants de moins de 12 ans de pouvoir le plus souvent y assister librement avec leurs parents.
Fin mai le théâtre, **la danse contemporaine et la musique** était à l'honneur avec le *Festival Par Les Villages*. Laissez- vous charmer par la beauté des **chants sacrés** en juin et séduire par les **musiques tziganes** à l'automne. L'intermède de Juillet-août sera l'occasion de retrouver la deuxième édition des **Estivales du Puy**, qui proposera une programmation éclectique aux quatre coins de la commune avec une opérette, des concerts de trompes de chasse, de musique latine, de pop-rock et de musique classique, sans oublier les trois soirées de **Music en Vigne** au Château Paradis.



Sport

Les ados ont rendez-vous avec le sport

Après un week-end au ski fin mars à Orcières où 7 filles et 10 garçons ont partagé descentes de pistes et glissades sur la patinoire de la station. Excellente ambiance pour cette première sortie organisée par la Municipalité et réservée aux adolescents du village, qui fut une "grande réussite" selon Michaël DUBOIS, Conseiller municipal délégué à la jeunesse.

Le deuxième rendez-vous n'a pas été à Tahiti, contrairement au souhait de certains !, mais au gymnase COSEC pour **un premier tournoi sportif.** Foot en salle (futsal) à l'honneur pour ce samedi 18 avril, qui a vu s'affronter quinze équipes dont trois féminines, réunissant plus d'une centaine d'adolescents entre 13 et 17 ans, dans une ambiance festive mais toujours sportive. Si la majeure partie des ados étaient du Puy, certains, à l'invitation des jeunes de notre commune, sont venus des villes voisines. Le résultat importe peu, l'essentiel était de passer un bon moment à taquiner la balle ronde. Toutefois, 3 coupes ont été remises, notamment une aux équipes féminines. La Municipalité tient à remercier les animateurs qui contribuent à la réussite de ces premiers "Rendez-vous des Ados". ■

La compétition cycliste de retour au Puy

La petite reine a fait son retour au Puy-Sainte-Réparade où se déroulait jadis la ronde cycliste lors des fêtes de Pâques. C'est en effet notre village qu'avait choisi ***L'Amical Vélo Club Aixois*** pour organiser Dimanche 19 avril deux importantes étapes de compétition. Les concurrents ont donc endossé leur maillot sur l'avenue de la bourgade pour le plus grand plaisir du public venu nombreux. Les minimes ont pris le départ peu après 14h pour réaliser sept boucles de 4 Kilomètres, tandis que les cadets ont passé la ligne de départ à 15h30 pour douze boucles. Grâce à la contribution du *Cyclo Club Olympique*, du *CCFF* et des services municipaux, les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions. Le rendez-vous est pris pour avril 2010. ■

La course **solidaire**



Le top départ donné par Monsieur le Maire Jean-David CIOT

167 femmes et 391 hommes ont pris le départ des **10 kilomètres du Puy** dimanche 15 février sous un ciel bleu digne de notre Provence mais avec un froid bien rigoureux. Chaque année, cette course pédestre, organisée par le *Kilomètre 610* au profit d'associations caritatives, est qualificative pour les Championnats de France de course sur route. Les participants suivent un parcours de deux boucles au centre et autour du village. ■

Les champions du Puy



Cyril GAUTIER entouré de ses coachs

>> Le jeune Puéchen, membre du BBC, **Cyril GAUTIER** n'a pas mis plus d'une minute et trente secondes pour devenir champion régional de boxe le 22 février dernier à Aix-en-Provence. Il a su exploiter sa rigueur et sa force de concentration, et suivre les conseils éclairés de ses deux coachs.

>> L'équipe senior du *Basket Olympique Puéchen* (BOP) menée par Benjamin PANICHI et Francis DESTIN a disputé la finale du "champion des champions départementaux" dimanche 19 avril à Aubagne. Malgré une défaite au score final de 50 à 52, le club s'est assuré sa montée en préexcellence pour la saison prochaine. Il peut être fier d'un parcours sans faille, et de l'esprit d'équipe qui y règne, marqué par le respect du sport et la solidarité du groupe.

>> La Danse à l'honneur avec les élèves de *La Lune* : l'association a été bien récompensée de ses efforts lors du Concours de danse qui s'est déroulé au Pasino d'Aix les 11,12 et 13 avril. Sur 800 candidats, deux Puéchennes ont reçu la médaille de bronze (Morgane VINCENT) et la médaille d'argent (Juliette METAIRIE) en variations imposées Classique. Sur 12 participantes de *La Lune* au concours (élèves du Puy-Sainte-Réparade et de La Tour d'Aigues), 8 ont remporté une médaille.

>> Florian PONTREMOLI, un jeune espoir du *Tennis Club du Puy-Sainte-Réparade*
En catégorie 15/16 ans, Florian PONTREMOLI ne s'est incliné qu'en finale après 2 superbes matches en quart et en $^1/_2$ finale lors du Grand Prix des jeunes qui s'est déroulé en mars dernier.

Florian PONTREMOLI entouré de Rémi DI MARIA (à gauche), conseiller municipal délégué aux sports, du vainqueur de la finale et du Président du Club, Serge PONTREMOLI.

Et aussi



Alexandre FERRER

>> Championnat de trial : c'est la première manche du Championnat de France qui s'est tenue au Puy dimanche 22 mars. Beau spectacle pour les non habitués de ce sport spectaculaire. Le champion d'Europe puéchen Alexandre FERRER s'est classé troisième au cours de cette épreuve.

>> Original : activité sportive méconnue mais non moins très sérieuse, le dressage de chiens était au cœur du concours qui s'est tenu au Puy-Sainte-Réparade les 7 et 8 février 2009, organisé par le *club Canin Sainte Victoire* du village. Un juge international a arbitré les épreuves de pistage, d'obéissance et de mordant. Monsieur LOMBARD du club canin, a été consacré Champion de Provence… et a confirmé son talent quelques semaines plus tard avec un titre de Champion de France. Bonne chance à lui pour les Championnats du Monde en Tchéquie où il partira mi-septembre avec son chien nommé Set.

>> Des stages gratuits de flag cet été : le *club des Argonautes* proposera cet été au Puy 3 matinées de stage gratuit de "flag" (football américain sans contact) avec un tournoi de clôture à Aix. Les renseignements pratiques vous seront communiqués dans l'ACTU.


Carnaval de l'école de Saint-Canadet

Les carnavals des enfants

Remonter le temps jusqu'au Moyen-âge ou explorer l'Afrique, le millésime 2009 des carnavals au Puy a permis aux enfants des écoles et de la crèche d'explorer des horizons nouveaux.

A **Saint Canadet**, un travail pédagogique est mené depuis la rentrée autour du Moyen-âge dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts. Au programme : découverte des châteaux de Buoux, de Vauvenargues, de Tarascon et des Baux.

Le carnaval du 20 mars a été l'occasion de revivre les us et coutumes de cette époque. C'est autour d'un "Caramantran" moyenâgeux réalisé par le *CIQ de Saint Canadet*, que la trentaine d'élèves de l'école a dansé au rythme de musiques anciennes traditionnelles, en tenue médiévale. Ils ont entonné fièrement des chants populaires du Moyen-âge près du "Cercle des Grincheux et des Bons Vivants" toujours partenaires des manifestations de l'école. La journée s'est achevée par un goûter-apéritif – toujours d'inspiration médiévale - avec les familles et amis dans la cour de l'école.

A l'école maternelle et à la Crèche, le continent africain était prétexte à un dépaysement coloré. Dans la cour de La Farandole, qui a choisi l'Afrique comme thématique pour toute l'année, un groupe de percussionnistes a entrainé les tout-petits et le personnel de la crèche sur des rythmes qui réchauffaient l'atmosphère, en présence du Maire et d'Orlane BERGE, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance.


Carnaval à l'école Arc-en-Ciel

Carnaval à la crèche

Une semaine plus tard le beau temps est revenu pour le plus grand plaisir des quelque 300 élèves de maternelle qui ont endossé leur tunique africaine confectionnée depuis plusieurs semaines et ont parcouru le centre du village pour leur défilé. La veille ils avaient pu déjà vivre une journée originale et festive en se rendant à l'école vêtus du déguisement de leur choix ; que de princesses et de pirates ce jour-là dans la cour ! ■

Un dimanche sportif et convivial en famille



Dimanche 5 avril s'est déroulé **le parcours d'activités en famille** initié par l'école élémentaire La Quiho. Organisée en partenariat avec la Municipalité et le Conseil général, cette journée a débuté avec une collation offerte par le Syndicat d'Initiative devant l'hôtel de ville à l'heure du marché dominical, une démonstration de danse par les élèves de l'association *La Lune* et une initiation à l'œuvre de Picasso…

En fin de matinée, près de 300 personnes se sont retrouvées à la "Boulangerie" de la Quiho pour un parcours ponctué de chasse aux œufs et d'épreuves sportives, avec la participation des associations *Kilomètre 610* et *Sport, Nature et Trévaresse*. Un pique-nique convivial, au son du djumbe, sur le site de la chapelle de Sainte Réparade a clôturé cette journée très réussie. ■

L'association Peau Neuve et ses djumbés entrainants ont assuré le bon déroulement de la manifestation

brèves

>> Inscriptions scolaires

• Les dossiers complets d'inscription en 6e au **collège Jean Jaurès de Peyrolles** devront être déposés sur place le vendredi 26 juin de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30. *Renseignements : 04 42 67 04 04*

• N'oubliez pas d'inscrire avant les vacances vos enfants s'ils entrent en **1ère maternelle** (école Arc-en-ciel) ou au **CP** (écoles élémentaires).

>> Inscriptions cantine

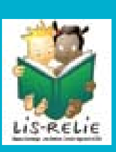
Les dossiers d'inscription de restauration scolaire pour la prochaine rentrée ont été distribués dans les écoles. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de venir le retirer au service scolaire en mairie. Ils sont à compléter et à rendre avant fin juin.

>> Picasso a rendez-vous à Saint Canadet

Après avoir suivi les traces de Cézanne en 2006, l'école de Saint Canadet a soumis un dossier de participation à l'année Picasso qui a été accepté par l'Inspection académique. Les élèves de l'établissement parcourent ainsi l'univers du génie de la peinture depuis le début de l'année, via une journée mensuelle d'atelier artistique, et sept sorties. Visite du château de Vauvenargues et de l'exposition Cézanne-Picasso au musée Granet, spectacle son et lumières sur le peintre aux Baux de Provence (Cathédrale d'images)… les enfants ne ratent aucun rendez-vous majeur de ce grand événement culturel. A noter également : les travaux réalisés par les enfants sont exposés depuis le 28 mai à l'occasion de l'exposition "C'est Sud" à Aix, sur le cours Mirabeau, à l'hôtel de ville ou à la Cité du Livre.
La fête de l'école du mardi 30 juin sera l'occasion du vernissage de tous les travaux annuels des enfants.

>> Du conte pour les 0-3 ans





Les mercredis 18 mars et 3 juin, la mairie a convié l'association "*Lis et Relie*" (http://lisrelie.free.fr) à venir animer une séance de lecture pour les tout-petits. Ces matinées ont séduit enfants et parents, l'expérience sera donc renouvelée.



Emile GHIGO devant l'affiche d'un des films dont il a signé les décors.

Emile GHIGO
l'enfant de la Cride nominé aux CESAR

Il était prédestiné au cinéma…né au Puy-Sainte-Réparade, au 14 avenue de la Bourgade en face du cinéma de la Cigale, Emile GHIGO est d'origine italienne par son père Florent, et provençale par sa mère Elia GENIN.
Enfant, son imaginaire s'est sans doute développé tranquillement au cours des soirées d'été, à une époque où l'on "prenait le frais" sur les pas de porte. En compagnie de sa famille, il pouvait en effet profiter des images volées sur la moitié de l'écran qu'il apercevait dès que les portes du cinéma s'entrouvraient en milieu de séance pour rafraichir la salle. Les jeudis sans école, avec ses camarades il revivait les scènes de western en jouant aux cow-boys autour de la Quiho, devenue son Far-West.
En réponse à la question "*Et le petit, qu'est-ce qu'il veut faire plus tard ?*", Emile répondait avec aplomb et avec un mystère qu'il n'explique pas lui-même, en évoquant la peinture et la décoration.
Après avoir obtenu un Brevet d'Enseignement Industriel de peintre décorateur, il tente en 1963, l'aventure de "la montée à Paris". "*Si cela ne marche pas, tu pourras toujours revenir faire le paysan avec moi !*" le rassure son père.
Là haut, il se confronte à la pratique professionnelle au sein d'une société de peinture-décoration où il aiguise son talent artistique. L'idée de théâtre et de cinéma continue de trotter dans la tête

> Emile GHIGO savoure aujourd'hui **un équilibre de vie entre Paris et Le Puy**

du jeune Emile. Les bouleversements de Mai 68 le décident à quitter le bâtiment. Il entre alors à l'ORTF, toujours en tant que peintre-décorateur. Il y découvre l'évidence : les plateaux de télévision, les studios de tournage, les scènes de théâtre. C'est cette passion-là qu'il veut vivre. Le voilà donc parti pour six années de cours du soir à l'Ecole nationale supérieure des Arts Déco. Il en sort diplômé en section d'architecture et doté d'une maîtrise sur le décor au cinéma.
En 1974 il est admis enfin comme assistant décorateur à la SFP, toute nouvelle entreprise publique de production et de création.
Les cinq années suivantes permettent à Emile GHIGO d'approcher les grands maîtres du métier. En 1981 il est nommé chef décorateur. Il travaille alors sur quelques productions marquantes de films de télévision. Il décroche notamment quatre nominations aux 7 d'Or pour "L'An Mil" (reconstitution d'un château), "Les nuits révolutionnaires" (reconstitution du Paris de 1789 en studio), "Une Femme innocente" et "Azizah de Niamkoko" (tournage en Côte d'Ivoire).
Bien sur il continue de se ressourcer régulièrement à la Gacharelle, au pied de la Quiho.
Sa carrière est lancée, mais il rêve de cinéma. En 1989 il vole de ses propres ailes et monte sa société spécialisée dans le développement et la conception des décors en matière d'audio-visuel.
Il signe bientôt les décors d'une trentaine de films, comme "Les années sandwiches" de Pierre BOUTRON, "Le complot" d'Agneska HOLLAND, "Mazzepa" de BARTABAS dont les décors sont primés par la commission supérieure technique au Festival de Cannes, "L'enfer" de Claude Chabrol, "L'Appât" de Bertrand TAVERNIER (ours d'Or au Festival de Berlin). En 2002 Emile obtient une première nomination aux CESAR au titre de meilleur décorateur pour le drame historique "Laisser-Passer" du même Bertrand TAVERNIER.
Il collabore ensuite avec Pierre JOLIVET pour "Le frère du guerrier" et "Je crois que je l'aime", de nouveau avec Pierre BOUTRON pour "L'affaire Dominici", puis avec Alain TASMA pour "Mat-Hari" et "Nuit noire" récompensé d'un Emmy award en 2006. Suivent "Le grand Meaulnes" de J.Daniel VERHAGUE, et les deux opus de "L'affaire Mesrine" de Jean-François RICHET pour lesquels Emile a été nominé une deuxième fois pour le CESAR du meilleur décor cette année.
Professeur consultant à l'Ecole Supérieure des Arts et Techniques, modeste et toujours en action, Emile GIGHO savoure aujourd'hui un équilibre de vie entre Paris (où il est appelé "le Marseillais") et Le Puy (où on le baptise "Le Parisien", même au sein de ses camarades du tennis Club !) qu'il rejoint dès que possible avec sa compagne Carole, dans la maison qu'il a construite sur le cabanon de son enfance à La Cride.
Bien plus à l'aise derrière la caméra que devant, il a cependant accepté de donner la réplique à Florence PERNEL dans la série "Le Juge est une femme" dans laquelle son ami Pierre BOUTRON lui propose un petit rôle de défenseur du cinéma français prénommé… Monsieur de la Cride !
De sa terrasse, Emile aperçoit la Quiho qui continue de dominer la vallée ; une image qui ne le quitte jamais. Il prétend que son hameau est le centre du monde et que jadis la colline était peuplée d'indiens et de cow-boys… ■

Jean BURLE,
le cycliste centenaire


Jean BURLE devant une partie de ses trophées de vélo

Né en 1909 à Valensole, Jean BURLE n'a jamais souhaité quitter sa région. Il passe le début de son enfance à Gréoux les Bains, où son père est cordonnier.
Le premier conflit mondial pousse sa famille à rejoindre la terre natale de ses parents à Saint Martin de Brome puis à Manosque où il travaille dans les champs avec son père, dont l'activité ne suffisait plus pour subvenir aux besoins de sa famille. Manifestement découragé à l'école par un maître peu pédagogue, Jean continue à préparer les moissons et à fabriquer du charbon de bois. Il entre d'abord comme employé au Canal de Manosque, puis devient muletier et se marie en 1934… avec la fille de son nouveau patron, Désirée, qu'il a connue lorsqu'elle avait 6 ans ! "*C'est qu'il devait être assez satisfait de moi*", précise t-il avec humour.
Lorsqu'il s'installe avec sa famille au Puy-Sainte-Réparade en 1943, son épouse et son fils sont gravement malades. Après une période difficile, il parvient à acheter le terrain avenue de la République, baptisé "trente sous", sur lequel est bâtie sa maison actuelle.
Son penchant pour la musique ne le quitte pas ; il est clairon et continue de jouer de son instrument au Puy, où il perfectionne aussi très régulièrement son jeu aux boules.
Lorsqu'il prend sa retraite à 65 ans, après avoir eu trois enfants qui lui donneront 8 petits-enfants et 15 arrières petits-enfants, il découvre une nouvelle passion : le vélo. Fier - on le comprend -, de ses 75 000 kilomètres parcourus sur la petite reine jusqu'à ses 94 ans, Jean BURLE enchaine les prix, collectionne les coupes et les diplômes qui ornent son vestibule. Il se rappelle très précisément sa montée au sommet du Ventoux alors âgé de 81 ans.
Son village, il l'aime énormément. "*Je crois que je suis assez bien vu au Puy*", précise t-il sans prétention. L'accueil qui lui est réservé sur le boulodrome lui fait toujours chaud au cœur, et au Foyer des Cigales où toutes les femmes lui font la bise, il se sent chez lui. Les phénoménales évolutions auxquelles il a assisté en près de 70 ans ne l'effrayent pas, enchanté par l'arrivée de nouveaux habitants et le développement des activités au village car "au maï sian, au maï rian"*. En revanche, Jean ne peut s'empêcher de se désoler de la fragilité des couples d'aujourd'hui, lui, qui, à 100 ans, vit depuis 75 années aux côtés de son épouse de sept ans sa cadette. ■

** Au plus on est, au plus on rit*

Résumé des derniers conseils municipaux

Mieux comprendre le fonctionnement de la commune

Les 16 et 30 mars dernier se sont déroulés deux conseils municipaux principalement orientés sur le budget communal. Le premier a permis le débat sur les orientations budgétaires, et le second a entériné l'adoption à l'unanimité du budget primitif 2009, du compte administratif 2008 et de la stabilisation des taux d'imposition.

La séance du 16 mars a été l'occasion de présenter au public **l'audit des finances de la commune de 2003 à début 2008** mené par un cabinet spécialisé indépendant. Les conclusions ont souligné une situation délicate, avec une faiblesse des investissements d'où un endettement très inférieur aux communes de la même strate, une absence d'encadrement des employés municipaux malgré une brutale augmentation de la masse salariale début 2008 mal adaptée aux besoins de la Commune, une capacité d'autofinancement en dégradation, une croissance des dépenses de fonctionnement et une diminution des recettes. **Sont préconisés par l'audit une remise à niveau des investissements, un renforcement de l'encadrement du personnel ainsi qu'une maîtrise des dépenses de fonctionnement.**
Les 33 points à l'ordre du jour de cette séance du conseil ont tous été adoptés à l'unanimité.

Lors du débat d'orientation budgétaire le Maire Jean-David CIOT a indiqué que les efforts de réduction des dépenses de fonctionnement, commencés par la nouvelle équipe en 2008, devront être poursuivis (notamment pour une meilleure gestion des achats) afin d'améliorer la capacité d'investissement de la commune et de restaurer des équipements communaux très dégradés et mal entretenus. Il a détaillé les principales dépenses d'investissement pour 2009 : rénovation et entretien des chemins communaux fortement détériorés, travaux de voirie, réalisation d'un parking provisoire aux Goirands, aménagement de la sortie de la place Louis Philibert, lancement du plan de rénovation des écoles, mise en place d'une 14e classe à l'école élémentaire la Quilho, réhabilitation des installations sportives et de la Maison des associations, remplacement des chaudières obsolètes dans les bâtiments communaux, acquisitions foncières destinées à l'aménagement de l'espace public en face de la mairie et à l'achat du Canal de Marseille, réalisation de la voirie du futur collège et démarrage des travaux de la nouvelle station d'épuration.

Le principe de la PVR (participation pour voirie et réseaux) a été adopté. Elle consiste, pour les administrés déposant un **nouveau permis de construire**, à contribuer à la mise en place des infrastructures destinées à desservir (voirie, électricité, télécommunications, écoulement des eaux pluviales…) leur future habitation en zone rurale. Ceci fait suite à la promulgation de la nouvelle Loi Urbanisme et Habitat transférant à la commune la charge de l'installation de ces extensions d'équipements.

Plusieurs demandes de subventions à différentes institutions (Etat, CPA, Conseil régional, Conseil général) ont été votées, en vue d'aider au financement des principaux investissements de la commune.

Le vote du compte administratif 2008 et du budget 2009 à l'unanimité a permis de dresser la liste des investissements menés ou à mener en 2009 (voir pages Dossier) et de rappeler les engagements concernant la maîtrise des dépenses de fonctionnement. **Il a été voté que les taxes locales ne seraient pas augmentées cette année.**

Dans la transparence, un rappel du fonctionnement des recrutements de saisonniers à la mairie en a précisé les modalités, à savoir des contrats de trois semaines afin de permettre l'embauche d'un maximum de jeunes, en donnant la priorité à ceux n'ayant jamais travaillé au sein des services municipaux. ■



La cour de l'école de Saint-Canadet

Libre expression de la Majorité

Les résultats de notre action démarrée il y a un an nous encouragent à persévérer dans la voie que nous avons choisie.

Tout en réduisant de 10% les dépenses de gestion courante de la commune grâce à une "chasse au gaspillage" efficace, nous sommes parvenus à développer les animations et les loisirs culturels pour le plus large public possible, à instaurer une très bonne synergie avec les associations, à intensifier l'accompagnement individualisé des personnes.
Nous avons repris en mains des gros dossiers essentiels pour l'avenir du Puy (station d'épuration, cimetières, collège, ZAD, économies d'énergie), et motivé les équipes municipales mieux encadrées.

L'implication de nombreuses personnalités dans les groupes de travail que nous avons créés afin d'engager une concertation autour des axes de développement de notre territoire nous conforte dans le fait que nous œuvrons pour vous et avec vous.

Dans les mois et années à venir, sans augmentation des impôts, tout en poursuivant notre administration rigoureuse et prospective ainsi que notre politique d'animations, nous essayerons d'améliorer encore l'accompagnement des personnes en difficulté, des jeunes, le service de proximité et de soutenir le développement durable.

Enfin, le vote à l'unanimité, par le Conseil Municipal, des comptes administratifs 2008 (qui synthétisent les réalisations budgétaires) et du budget primitif 2009 témoignent d'une gestion saine, concertée et cohérente.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Brigitte PANICHI, Michel REYRE, Sergine SAÏZ-OLIVER, Gilbert ARMENGAUD, Muriel WEITMANN, Philippe FOLIOT, Lucienne DELPIERRE, Orlane BERGE, Odile IMBERT, Maryvonne PESTRE, Edmond VIDAL, Chantal LEOR, Bernard CHABALIER, Viviane LECUIVRE, Rémi DI MARIA, Jacqueline PEYRON, Michaël DUBOIS, Geneviève DUVIOLS, Rodolphe REDON.

Libre expression de l'Opposition

Habitants du Puy-Sainte- Réparade,

Pour des raisons d'opinions diverses non compatibles avec certains des membres d'oppositions, j'ai donc pris après mure rèflèctions la décision de m'en détacher. Je remercie tout d'abords la municipalité de me laisser m'exprimer en temps qu'élue.

Ce débat étant clos, j'aborde ce mois-ci le sujet n° 1. L'embauche d'un directeur au service technique va couter par an au environs de 50000 euros (nos impôts), peut étre en fallait-il un ? Mais a quel prix ? Nommer un Adjoint aurai été plus judicieux, moins couteux et tout autant éfficaçe. Cette responsabilité aurait pu étre accomplie aussi par notre premier Adjoint. Lui a ton laissé libre choix ?

Je reste à votre entière disposition pour débattre des sujets que l'on pourrait aborder dans l'espace du "libre expression" qui nous est réservé.

Alain SCANO

Voilà déjà un an que l'équipe socialiste est aux affaires. Et le bilan n'est pas brillant : augmentation de 34,98 % de la taxe foncière, embauche de trois cadres supplémentaires, de nombreuses dépenses inutiles et inconsidérées sans que tout cela ne profite réellement aux habitants du village. Dans un contexte de crise économique et de perte de pouvoir d'achat qui n'épargne personne, Monsieur le Maire aurait été plus avisé de réduire le train de vie de la commune comme il l'avait lui-même promis. Face à cette situation, vous pouvez compter sur nous pour défendre les intérêts du village et d'une majorité de Puéchens qui ne se reconnaissent pas dans cette municipalité. Nous vous invitons à venir nous rencontrer et nous faire part de vos difficultés, critiques et suggestions lors de nos permanences tous les premiers et troisièmes lundis du mois de 18h à 20h à la salle de réunions de la salle des fêtes. Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

Serge ROATTA,
Christian JUMAIN, Claude AUBERT

Eh oui, les paradis fiscaux existent en France, même dans la Communauté du Pays d'Aix. Avec les mêmes bases imposables, vos impôts communaux vont varier de 375 euros à 1 374 euros par an. Vous allez payer 3,66 fois plus si vous habitez Pertuis ou St Paul. Ce rapport est de 2,54 entre Pertuis et St Estève et de 1,45 entre Le Puy et St Estève. Je pense qu'il est temps d'oublier l'expression "justice fiscale".

Je suis très inquiet pour l'avenir commercial du village. Notre programme comportait un plan pour dynamiser ce secteur. Je demande à notre Maire de s'en inspirer pour développer cette activité essentielle. Prévoir une extension du Puy en périphérie sans développer un centre attractif, animé, convivial serait une erreur qui transformerait notre cité en ville dortoir. Donnez-nous monsieur le Maire le plaisir et l'envie de "vivre notre village".

Henri BRINGUIER



Silvio COSENTINO en discussion avec le Maire Jean-David CIOT

Hommage à Silvio COSENTINO

Silvio COSENTINO (deuxième en partant de la gauche sur la photo ci-dessous) a disparu le 27 février dernier. Il avait présidé avec conviction et engagement la section locale de l'Union des Anciens Combattants pendant 7 ans. Nous rendons hommage à son action et à son implication au cours de toutes ses années au Puy-Sainte-Réparade, afin que le devoir de mémoire ne soit pas qu'un vain mot. ■



NAISSANCES

Janvier 2009
23 RIVOIRE-GIRARD Camille Margaux Léa
29 GAUTIER Lucien Armand Christophe

Février 2009
12 JACQUEMUS Lola Jocelyne Emilia
17 FELETTI Cloé Elise Claudine

Mars 2009
13 TERRAZZONI-CASTANIÉ Donatien Héliodore Perceval
17 PEREZ Emma Renée Blanche
22 FIGUIERE Camille Chloé
23 GEYNET Chloé Marie Ghislaine
27 TOURY Léonie Suzanne Flavie
30 FEISTHAUER Yan

Avril 2009
27 MARCHAL Manon
30 CHOPET Louis David Henry
30 PILLARD Timéo Mathieu

Mai 2009
6 GIRARD Cameron Ricardo Kévin Christophe

MARIAGES

Février 2009
14 POUSSEL Franck Richard Roger et BOYER Géraldine Marie-Michèle

Mai 2009
2 BARBET Nicolas Pierre et SABY Géraldine Georgette Raymonde
9 DOUMENC Thierry Gaston Pierre et DESIRONT Céline

DÉCÈS

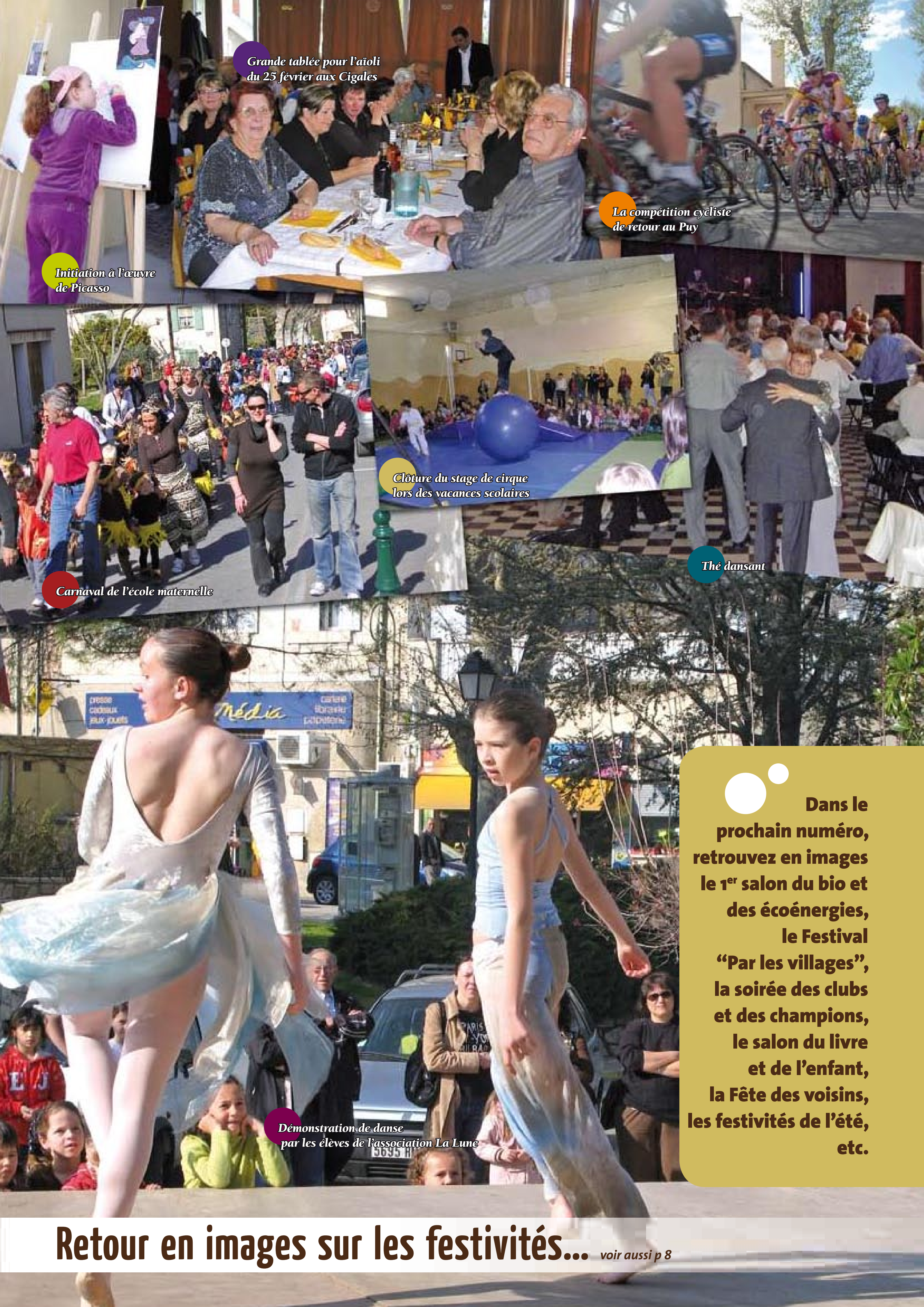
Janvier 2009
21 CINTAS CARRE Christiane Pierrette
30 PATRAS André

Février 2009
3 OLARI OLARI Erminia
6 RICARD CHABERT Suzanne Simone
10 ROLLIN TAVERNIER Jeanne Marcelle Claire
12 BARRAS GAUTIER Armande Paule Albertine
15 GRIFFAUT BRODIER Irène Brigitte
18 GORI Licio
27 COSENTINO Antonio Luigi Silvio

Mars 2009
5 PAULET Marceau Jean
8 BRESSIEUX Louis Lucien
9 PONZO Louis Maxime
12 MAGDINIER Pierre
13 NICOL François Louis
15 PÊCHE Jeanne Eugénie
17 TABOURET RISBOURG Marie Thérèse Philomène
21 DI NOI LOBELLO Rose
26 ISNARD BRONDINO Liliane Jeanne Lucienne

Avril 2009
6 GAUTIER Xavier Christian André
7 PIGNOLY Frédéric Marius Virgille
12 HACCOUCH Jean Claude
12 MONNET Roger André Marcel
12 CARMINO Max Antoine Alexis
14 SEARD PAYAN Yvonne Albertine
29 PAOLONI TOFFOLO Mathilde Louise

Mai 2009
1er DURAND Paul Gaston
9 BOULON Aristide



Grande tablée pour l'aïoli du 25 février aux Cigales

La compétition cycliste de retour au Puy

Initiation à l'œuvre de Picasso

Clôture du stage de cirque lors des vacances scolaires

Thé dansant

Carnaval de l'école maternelle

Démonstration de danse par les élèves de l'association La Lune

Dans le prochain numéro, retrouvez en images le 1er salon du bio et des écoénergies, le Festival "Par les villages", la soirée des clubs et des champions, le salon du livre et de l'enfant, la Fête des voisins, les festivités de l'été, etc.

Retour en images sur les festivités...

voir aussi p 8